



# L'enseignement des langues vivantes dans le Second degré en 2020

publié le 14/11/2021

Publication d'une note de la DEPP.

## Descriptif :

Publication d'une note de la DEPP sur l'enseignement des LV dans le second degré.

Les enseignements en LVE ont été récemment renforcés avec la mise en place des mesures de la **Réforme du collège** de 2016 et grâce aux actions engagées dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Langues**, notamment avec le développement initié au premier degré.

Les **effets sur le second degré** sont analysés dans une **note d'information** publiée ce mois-ci par la DEPP (Division de l'évaluation, de la prospective et de la performance), ainsi introduite :



"Les enseignements de langue vivante se sont [...] renforcés, notamment depuis 2016 : si 14,1 % des élèves de cinquième étudiaient alors une **LV2**, ils sont **99 %** en 2020.

C'est lorsqu'ils suivent une formation du **second cycle général et technologique (GT)** que les élèves étudient le plus de langues vivantes (**plus de deux par élève en moyenne**).

Dans les **séries technologiques**, le nombre moyen de langues étudiées a ainsi fortement augmenté entre 2010 et 2020, l'enseignement des LV2 devenant obligatoire à partir de 2015 pour les séries STD2A, STI2D et STL.

En filières générales, le nombre moyen de langues étudiées par élève, plus élevé qu'en filières technologiques, diminue légèrement depuis 2019.

Enfin, dans le **second cycle professionnel**, l'apprentissage des langues vivantes, tout en restant moins développé que dans les

autres cycles, est en progression par rapport à 2010.

Quel que soit le cycle, l'**anglais** reste la langue la plus étudiée devant l'espagnol.

Les **filles et les élèves issus des catégories sociales les plus favorisées** étudient davantage de langues vivantes.

Enfin, des **disparités territoriales** liées à la situation géographique des académies ont une incidence sur les langues étudiées."

Document joint

Note d'information de la DEPP, novembre 2021 (PDF de 961.9 ko)

NI intégrale

